

Dispositif de formation au métier de

Secrétaire général de mairie

Cette formation est organisée à Saint Priest en Jarez conjointement par l'antenne de la Loire du CNFPT Auvergne Rhône-Alpes et le Centre de Gestion de la Loire, en partenariat avec France Travail.

OBJECTIFS

Le métier de secrétaire général de mairie s'exerce au sein de communes de moins de 2.000 habitants. Il touche aux missions spécifiques du service public de proximité et se pratique dans une grande polyvalence.

Au-delà du secrétariat général, le rôle de ces professionnels est de répondre aux demandes de la population en termes d'état civil et d'urbanisme, de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal, de suivre le budget et la comptabilité, de réaliser les paies des agents. Ils peuvent être amenés à conseiller les élus sur les différents sujets touchant la commune.

PROGRAMME

Elle se compose de 27 jours de formation théorique et de 37 jours de stage pratique autour des modules :

- Environnement territorial : environnement juridique et institutionnel,
- Rôles et responsabilités des acteurs, valeurs du service public, laïcité, rédaction des actes administratifs
- Finances et Marchés Publics
- Ressources humaines : statut des agents territoriaux, leur rémunération
- Services à la population : état civil, funéraire, urbanisme, élections

PRÉREQUIS

Pour participer à cette action, **les candidats doivent impérativement être inscrits à France Travail**. Une Attestation d'Inscription à un stage de formation sera formalisée avec leur agence locale et leur conseiller France Travail.

Une mobilité géographique sur l'ensemble du territoire départemental est requise pour assurer ensuite des missions de remplacement au sein de petites communes rurales avec le CDG42.

PROFIL

- Compétences en gestion administrative et comptable avérées par des études ou des expériences professionnelles
- Vous maîtrisez les outils informatiques, possédez une bonne orthographe et des capacités rédactionnelles. Vous savez travailler en autonomie, allez au-devant de l'information et faites preuve de qualités relationnelles.
- Sensibles à l'intérêt général et au service public, vous êtes capable de vous adapter à un environnement en pleine évolution.
- Mobile sur l'ensemble du territoire départemental, vous vous engagez, à l'issue de la formation, à assurer des missions au sein d'une ou plusieurs collectivités territoriales par le biais du CDG42. Un permis et un véhicule sont donc nécessaires.



LIEU

À Saint Priest en Jarez



DATES

Du 04 janvier au 02 avril 2027



DURÉE

27 jours de formation théorique et 37 jours de stage pratique



POUR QUI ?

La formation s'adresse à des demandeurs.euses d'emploi.



TARIF

Le coût pédagogique de la formation est pris en charge par le CDG42.



CONTACT

Laurence FORISSIER
Responsable du Pôle
recrutement et
accompagnement des
parcours professionnels
CDG42 04 77 42 67 22
lforissier@cdg42.fr

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Votre candidature doit se faire par le biais de votre conseiller France Travail **avant le 25 septembre 2026**. Attention : les sélections se dérouleront à Saint Étienne et Saint Priest en Jarez.

SELECTION

- Le 29 septembre 2026 matin : Réunion d'information collective au CDG42 (3, rue Gutenberg- 42 270 Saint Priest en Jarez)
- Du 30 septembre au 15 octobre 2026 : tests de sélection organisés par France Travail à Saint Étienne via la méthode de recrutement par simulation (MRS)
- Du 8 au 17 octobre 2026 si réussite aux tests MRS : entretien de motivation et tests informatiques menés par le CDG 42 à Saint Priest en Jarez
- Novembre et décembre 2026 : Recherche de structures d'accueil pour le stage pratique en collectivité

CALENDRIER

Le parcours se déroule du 04 janvier au 02 avril 2027, hors week-ends dans les locaux du CNFPT pour la partie théorique et en collectivités pour le stage pratique.

27 jours (6h /jour hors temps de pause) pour la partie « formation théorique », soit 162 heures

37 jours pour la partie « stage pratique en collectivité » (7h/jour) soit : 259 heures.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Le groupe accueillera 20 stagiaires maximum dont l'apprentissage se fera par des pédagogies actives et interactives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'équipe pédagogique vous accompagne tout au long de votre parcours et individualise la formation avec :

- Des temps d'accompagnement individuels et collectifs,
- Des évaluations formatives tout au long de la formation : exercices, cas pratiques, mises en situation pour vérifier l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la fonction de secrétaire de mairie.

Des bilans intermédiaires CDG et CNFPT

Un bilan final : 02 avril 2027

Pour éviter les ruptures de parcours, l'équipe de formateurs du CNFPT diversifie les modalités de formation et privilégie des pédagogies actives

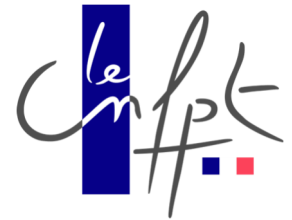
INSERTION PROFESSIONNELLE

Nombre de stagiaires de la promotion 2026 : 15 stagiaires. Taux d'insertion professionnelle à 5 mois : 95%. Taux de satisfaction : 8.7/10.

ACCESSIBILITE

Les personnes ayant besoin d'un aménagement particulier pour raison de santé devront le signaler au CDG42 auprès de : Laurence FORISSIER (coordonnées indiquées sur la 1^{ère} page dans le cadre « contact »)

UN PARTENARIAT



CNFPT Antenne de la Loire
3, rue Gutenberg
42 270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Lien direct :

<https://sway.cloud.microsoft/s/B4PGK6ucXufBQywy/embed>